



15 au 22 décembre 2024, Paroisse Saint Vincent diacre, Saint Antoine Ginestière, Saint Roman de Bellet, Colomars, Diocèse de Nice

ANNONCES PAROISSIALES

3^e Dimanche de l'Avent - GAUDETE

Année C

Semaine 15 au 22 décembre 2024

Le troisième dimanche de l'Avent est dit «le dimanche de la joie», GAUDETE.

Nous sommes dans l'attente joyeuse de la célébration annuelle de la naissance de Jésus, venu pour nous sauver.

«Savoir que Dieu est proche, attentif et plein de compassion, (...), qu'il est un père miséricordieux qui s'intéresse à nous dans le respect de notre liberté, est motif d'une joie profonde» (saint Jean-Paul II).

Pendant l'Avent, Vous êtes invités à profiter du sacrement de Réconciliation (confession), à cet effet, vous trouverez sur la table à l'entrée de l'église un feuillet qui vous aidera à vous préparer. ***Les occasions de se confesser :***

- à Saint Antoine – mercredi 18 décembre de 18h45 à 20h

- à Saint Roman de Bellet – jeudi 19 décembre de 18h à 19h

- à Colomars – samedi 21 décembre de 16h à 17h

Désormais, notre paroisse est équipée de paniers connectés pour la quête. Vous pourrez y déposer vos offrandes en espèces ou utiliser votre carte bancaire en toute simplicité en posant cette dernière sur le terminal de paiement lorsque le panier est à votre hauteur.

Merci de votre générosité.

Vous pouvez **rencontrer le prêtre** le mercredi à St Antoine Ginestière entre 17h et 18h et le samedi à Colomars de 16h à 17h ainsi qu'avant chaque messe

N 'oubliez pas que **notre Paroisse et nos églises et chapelles vivent grâce au Denier de l'Église.** Les enveloppes du Denier de l'Église sont à votre disposition sur la table au fond de l'église. Merci beaucoup.

Trois Messes de la Veillée de Noël vous sont proposées, **mardi 24 décembre :**

17h à Colomars

18h30 à St Roman

19h à St Antoine

Mercredi 25 décembre, jour de Noël, Messe de la Nativité de notre Seigneur, une seule Messe pour toute la paroisse à **11h à St Antoine.**

Pour le **Baptême de votre enfant**, il faut s'inscrire **3 mois** à l'avance.

Pour votre **Mariage**, il faut s'inscrire **1 an** à l'avance.